



# REFUSONS L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE !

En 2022, 74% des Français sont favorables à l'interdiction du recours à l'expérimentation animale dans un délai de 10 ans. Outre le développement de méthodes substitutives, la Fondation Brigitte Bardot demande la reconnaissance d'un droit d'objection de conscience à l'expérimentation animale qui permettrait aux étudiants et chercheurs de ne plus être complices d'une science sans conscience. La France doit encourager et soutenir la recherche de méthodes alternatives fiables et éthiques, afin d'abandonner le «modèle animal». Nous, soussignés, demandons au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de :

- Reconnaître un droit d'objection de conscience pour les étudiants et chercheurs
- Encourager le développement de méthodes substitutives à l'expérimentation animale

Nom Prénom	Adresse	Signature

## À RETOURNER À :

Fondation Brigitte Bardot  
28, rue Vineuse - 75116 Paris



Reconnue d'utilité publique

Tél. : 01 45 05 14 60  
Fax : 01 45 05 14 80  
[www.fondationbrigittebardot.fr](http://www.fondationbrigittebardot.fr)